

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le **12 août 2013**, à 19 h 30, à la salle Desjardins située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Sont présents les conseillers Claude Lebel, Ginette Bouchard, Martin Chainey Louis Lachapelle et Gilles Choquette.

Le conseiller Douglas Beard arrive à 19 h 55 pendant la présentation du point 7.5.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Joëlle Cardonne.

Est également présente Nancy Lussier, directrice générale / secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2013-08-182

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE
Appuyé par le conseiller GILLES CHOQUETTE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel qu'il apparaît ci-dessous.

ORDRE DU JOUR
12 AOÛT 2013, 19 H 30

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 2 ET DU 8 JUILLET 2013
4. CORRESPONDANCE
5. TRÉSORERIE
 - 5.1 Présentation et adoption des comptes et des revenus pour le mois de juillet 2013
6. DOSSIERS EN COURS
 - 6.1 MTQ : Demande versement subvention 16 000\$
 - 6.2 Planification, amélioration du réseau routier 2013
 - 6.3 Travaux de voirie : octroi contrat reconstruction du rang 8
 - 6.4 Travaux de voirie : subvention taxes d'essence
7. AFFAIRES NOUVELLES
 - 7.1 Municipalité de Saint-Lucien : quote-part réelle de 2012
 - 7.2 Embauche pompiers
 - 7.3 Rapiéçage asphalte chaud
 - 7.4 Entente enlèvement et transport des matières résiduelles et collecte sélective : Régie du Bas Saint-François
 - 7.5 Validation traverses de routes 2013-2014 : Club Alléghanish des Bois-Francis
8. DIVERS
9. DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 9.1 Rapport de dépenses autorisées par les fonctionnaires
 - 9.2 Certificat du résultat de la procédure d'enregistrement du règlement N° 547 zonage
 - 9.3 Certificat du résultat de la procédure d'enregistrement du règlement N° 548 lotissement
 - 9.4 Dépôt des indicateurs de gestion 2012
10. RAPPORTS DES ÉLUS
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée.

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 2 ET DU 8 JUILLET 2013

2013-08-183

Il est proposé par la conseillère GINETTE BOUCHARD
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les procès-verbaux du 2 et du 8 juillet 2013 tel qu'ils ont été rédigés.

Adoptée.

4. CORRESPONDANCE

La directrice générale / secrétaire-trésorière présente la correspondance du mois. Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers.

5. TRÉSORERIE

5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS POUR LE MOIS DE JUILLET 2013

2013-08-184

Il est proposé par la conseillère GINETTE BOUCHARD
Appuyé par le conseiller GILLES CHOQUETTE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois de juillet 2013, soumis par la directrice générale / secrétaire-trésorière, et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Les revenus et les dépenses sont :

| | |
|--|----------------------|
| <u>Revenus</u> | <u>114 651,88 \$</u> |
| Taxes | 20 824,68 \$ |
| Protection incendie | 6 114,74 \$ |
| Permis et dérogation | 745,00 \$ |
| Retour sur la taxe sur l'essence | 76 435,00 \$ |
| Imposition carrière-sablère | 900,18 \$ |
| Versement commandite Caisse Desjardins | 8 000,00 \$ |
| Entente préventionniste – Saint-Lucien | 1 385,58 \$ |
| Autres revenus | 246,70 \$ |
| | |
| <u>Dépenses</u> | <u>195 218,93 \$</u> |
| Rémunération régulière | 21 300,38 \$ |
| Rémunération incendie | 4 158,29 \$ |
| Factures déjà payées | 9 886,26 \$ |
| Factures à payer | 159 874,00 \$ |

Adoptée.

6. DOSSIERS EN COURS

6.1 MTQ : DEMANDE VERSEMENT SUBVENTION 16 000 \$

2013-08-185

Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL
Appuyé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur les 1^{ère}, 2^e et 3^e rues ainsi que sur le 4^e rang-Lampron pour un montant subventionné de 16 000 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports. Dossier # 00018683-1-49005 (17) – 2012-06-06-21.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes, dont la gestion incombe à la Municipalité, et que le dossier de vérification a été constitué.

Qu'un emprunt au montant de 10 000 \$ soit fait au fonds de roulement et que son remboursement soit effectué lors de la réception de la subvention pour l'année 2014-2015.

Adoptée.

6.2 PLANIFICATION, AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER 2013

2013-08-186

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE
Appuyé par le conseiller CLAUDE LEBEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder au rechargement d'une partie du Rang 7 sud avec *J.Noël Francoeur Inc.* au tarif de 14,68 \$ la tonne métrique, pour une quantité approximative de 1 210 tm, soit un montant approximatif de 17 762,80 \$ plus les taxes applicables.

Que le rechargement comprenne le matériel, le transport, le nivelage et la compaction de granulats concassés MG20B.

Adoptée.

6.3 TRAVAUX DE VOIRIE : OCTROI CONTRAT RECONSTRUCTION DU RANG 8

RAPPORT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RECONSTRUCTION PARTIELLE DU RANG 8 Jeudi le 8 août 2013

Lieu : Bureaux municipaux
1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey

Présences : DG / St Nancy Lussier
Témoins Christian Hémond, Hémond Ltée
Bruno Gamache, municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey
Stéphanie Hinse, municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

À 10 h 05, la directrice générale / secrétaire-trésorière débute l'ouverture des soumissions reçues et identifiées comme « Soumission reconstruction partielle du rang 8 »

| Reconstruction partielle du 8 ^e rang | Hémond Ltée | Excavation J.Noël Francoeur inc. |
|---|-------------|----------------------------------|
| Tarif forfaitaire (avant taxes) | 39 500 \$ | 34 979\$ |
| | | |

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Stéphanie Hinse
Adjointe administrative

CONSIDÉRANT les soumissions pour la reconstruction partielle du 8^e Rang énumérées dans le « Rapport de l'ouverture des soumissions pour la reconstruction partielle du 8^e Rang » du 8 août 2013;

CONSIDÉRANT l'étude des soumissions faite pour en vérifier la conformité, incluant les vérifications légales;

EN CONSÉQUENCE,

2013-08-187

Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL
Appuyé par le conseiller LOUIS LACHAPPELLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat pour la reconstruction partielle du 8^e Rang à *Excavation J.Noël Francoeur Inc.* au montant de 34 979 \$ plus les taxes applicables.

QUE le conseil autorise la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer le contrat pour la reconstruction partielle du 8^e Rang avec le(s) représentant(s) d'*Excavation J.Noël Francoeur Inc.*, et à signer toutes les annexes donnant suite à la présente résolution.

Adoptée.

6.4 TRAVAUX DE VOIRIE : SUBVENTION TAXES D'ESSENCE

2013-08-188

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller LOUIS LACHAPPELLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder au changement des ponceaux suivants :

- Intersection 5^e et 6^e rang;
- Rang 9 situé au chaînage 4 + 653, le chaînage 0 + 000 étant son intersection avec le 8^e rang;
- Rang 9 situé au chaînage 6 + 484, le chaînage 0 + 000 étant son intersection avec le 8^e rang.

QUE le coût d'acquisition des ponceaux est estimé à 3 535 \$ plus les taxes applicables et le coût des travaux d'excavation est estimé à 17 115 \$ plus les taxes applicables.

QUE le directeur des travaux publics est autorisé à procéder à l'empierrement du fossé du Rang 9 situé au chaînage 6 + 094, le chaînage 0 + 000 étant son intersection avec le 8^e rang au coût approximatif de 4 450 \$ plus les taxes applicables;

QUE le directeur des travaux publics est également autorisé à procéder au scellement des fissures du Rang 6 au coût approximatif de 4 350 \$ plus les taxes applicables;

Adoptée.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN : QUOTE-PART RÉELLE DE 2012

CONSIDÉRANT QUE l'entente incendie avec la Municipalité de Saint-Lucien prévoit un ajustement des dépenses réellement encourues après la vérification comptable de l'année visée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Lucien a payé une quote-part de 39 480 \$ pour l'année 2012;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses réelles relatives à la quote-part de 2012 sont de 40 611,02 \$;

EN CONSÉQUENCE,

2013-08-189 Il est proposé par la conseillère GINETTE BOUCHARD
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de transmettre une facture, au montant de 1 131,02 \$, à la Municipalité de Saint-Lucien pour le règlement de la quote-part réelle 2012.

Adoptée.

7.2 EMBAUCHE POMPIERS

2013-08-190 Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller GILLES CHOQUETTE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'engager M. Éric Bourdon-Dionne et Alexandre Meunier à titre de pompier à temps partiel pour le Service incendie de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

Adoptée.

7.3 RAPIÉÇAGE ASPHALTE CHAUD

2013-08-191 Il est proposé par le conseiller GILLES CHOQUETTE
Appuyé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder à la réparation mécanisée et manuelle en asphalte chaud EB10C Pg58-28 sur différents chemins municipaux avec *Pavage Veilleux* au tarif de 107 \$ la tonne pour une quantité approximative de 162 tonnes, soit un montant approximatif de 17 334 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

7.4 ENTENTE ENLÈVEMENT ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET COLLECTE SÉLECTIVE : RÉGIE DU BAS SAINT-FRANÇOIS

CONSIDÉRANT QUE l'entente de fourniture de services entre la Municipalité et la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François pour la collecte des ordures, ainsi que la collecte sélective se termine le 31 décembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu et étudié leur offre de services;

EN CONSÉQUENCE;

2013-08-192 Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL
Appuyé par le conseiller GILLES CHOQUETTE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services, pour l'enlèvement et le transport des matières résiduelles et la collecte sélective,

présentée par la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François;

Que l'entente soit pour une durée de 5 ans, soit les années 2014 à 2018;

Que le coût du service pour la première et la deuxième année soit fixé à 89,66 \$ par unité, auquel est ajouté une somme forfaitaire fixe de 4 675,00 \$ pour le carburant;

Que l'entente prévoi une augmentation, sur le coût de l'unité seulement, équivalente au coût de la vie pour chacune des années 2016 à 2018;

QUE le conseil autorise la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer l'entente de service pour l'enlèvement et le transport des matières résiduelles et la collecte collective avec les représentants de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François, suite aux indications spécifiées précédemment, ainsi que toutes les annexes donnant suite à la présente résolution.

Adoptée.

Le conseiller Douglas Beard arrive à 19 h 55 avant l'adoption du point 7.5.

7.5 VALIDATION TRAVERSES DE ROUTES 2013-2014 : CLUB ALLÉGHANISH DES BOIS-FRANCS

2013-08-193

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser, pour la saison 2013-2014, les traverses de motoneige suivantes :

- chemin du Plateau - 3 traverses;
- route Letarte;
- route Carson;
- 6^e Rang - 2 traverses;
- 7^e Rang;
- intersection chemin des Domaines et chemin de La Chapelle;
- chemin des Domaines, près de la route Saint-Jean;
- 4^e Rang-Lampron, près de l'intersection de la route 255.

Adoptée.

8. DIVERS

9. DÉPÔT DE DOCUMENTS

9.1 RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES PAR LES FONCTIONNAIRES

La directrice générale / secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil le rapport de dépenses autorisées par les fonctionnaires.

9.2 CERTIFICAT DU RÉSULTAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DU RÈGLEMENT N° 547 ZONAGE

La directrice générale / secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil le certificat du résultat de la procédure d'enregistrement du règlement N° 547 zonage.

9.3 CERTIFICAT DU RÉSULTAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DU RÈGLEMENT N° 548 LOTISSEMENT

La directrice générale / secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil le certificat du résultat de la procédure d'enregistrement du règlement N° 548 lotissement.

9.4 DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2012

La mairesse dépose à la table du conseil le rapport sur les indicateurs de gestion 2012 de la Municipalité. Une copie sera publiée dans la prochaine édition du

journal Le Félix.

10. RAPPORTS DES ÉLUS

La mairesse invite les membres du conseil à faire un compte rendu de leurs comités respectifs.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points de l'ordre du jour étant traités,

2013-08-194

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h 05.

Adoptée.

Joëlle Cardonne
Mairesse

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je, Joëlle Cardonne, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.